

n'avez pu équilibrer le budget ni vivre avec vos revenus; où avez-vous pris l'argent voulu? Il répond: "Je l'ai emprunté". Fort bien. Voyons, dans les comptes publics, quelle a été l'augmentation de la dette nationale. Dans l'exposé budgétaire de mon honorable ami, je constate que la dette nette est de 2,599 millions, en chiffres ronds: je ne donnerai pas les chiffres des milliers. Je fais remarquer à la Chambre que, si l'on en croit certains auteurs, il ne faut pas employer ce terme de "dette nette" en cette enceinte. Ce n'est pas l'expression juste, puisque "dette nette" comporte l'idée de certains éléments d'actif douteux, de certaines sommes dont la perception est douteuse. Je m'appuie sur des autorités. Dans le hansard de 1928, v.f., page 1230, je constate que le premier ministre n'avait aucun doute sur ce point, c'est-à-dire qu'on ne doit pas parler de dette nette, mais d'une chose bien différente, puisqu'il disait:

Il ne devrait pas être difficile de la déterminer et j'ajouterais qu'on n'a pas besoin de parler de dette "nette" ou de dette "brute". Le terme approprié est celui de dette consolidée, et la dette consolidée du Canada équivalait à l'hypothèque sur la ferme. Or, si cette hypothèque est de \$5,000, payables le 1er janvier 1929 et que vous ayez à votre compte courant à la banque \$1,000, devant servir à payer les impôts, la semence et autres nécessités, il est possible qu'à la fin de l'année cette somme de \$1,000 soit partiellement ou totalement dépensée, mais l'hypothèque de \$5,000 sur la ferme demeure quand même, et c'est ainsi qu'on doit l'envisager.

Quand le ministre des Finances parle de dette nette, je lui rappelle donc que ses paroles n'ont aucune signification, ni pour nous ni pour son chef. Nous devons considérer la dette consolidée du Canada, c'est-à-dire les obligations non échues du Canada, dont je trouve un relevé dans une autre partie de l'exposé budgétaire. Au 31 mars 1930, la dette consolidée du Canada était de \$2,194,746,563.57. En deux ans, ce chiffre est monté de 307 millions en chiffres ronds. Si l'on prend les chiffres inscrits maintenant aux comptes publics, on voit que la dette consolidée n'est pas de 2,599 millions de dollars, chiffre auquel mon honorable ami place la dette nette, mais de \$2,649,908,882.73. Depuis 1930, sous le régime de mes honorables vis-à-vis, il y a donc eu relèvement de \$455,162,319.16 dans la dette publique.

De nouveau je rappelle ce fait, bien connu de la Chambre, mais non de la nation, qu'au cours des cinq dernières années du gouvernement antérieur, on a réduit la dette du pays de 257 millions de dollars et je fais remarquer à la Chambre que ces 257 millions d'économies se sont envolés. 200 autres millions les ont suivis. Et cette année, si l'on s'en rapporte à l'exposé de mon honorable ami au

[L'hon. M. Ralston.]

moins 90 millions s'en iront encore, bien qu'il équilibre le budget ordinaire. Je rappelle à mon honorable ami ce mot de Calvin Coolidge que le premier ministre citait récemment: "N'importe qui peut dépenser les économies d'un autre". L'augmentation de la dette comporte d'autres aspects. Le très honorable premier ministre a exigé des règles assez précises pour les comptes rendus financiers. L'une de ces règles, qu'il a bien soulignée mais que lui-même, je note, n'a pas observée, exigeait que l'on fît état des intérêts accumulés. Voici ce qu'il a dit à la page 1231 v.f. du hansard de 1928:

Le ministre du Commerce sait que lorsqu'on veut indiquer la dette de sa maison d'affaires, il faut toujours tenir compte de l'accumulation des intérêts sur ses obligations courantes. Durant le peu de temps que je suis resté au département des Finances, j'ai entrepris d'examiner la chose assez attentivement; or, l'on remarquera que nulle part dans ces rapports financiers il n'est fait même mention de cette accumulation d'intérêts. Quand je dirai que les échéances entre 1933 et 1937 s'élèveront à deux milliards et que l'intérêt sur cette somme représentera à lui seul plus de 50 millions par semestre, on comprendra facilement pourquoi l'on devrait changer la forme et le mode actuels de ces rapports, de même que montrer l'accumulation mensuelle des intérêts sur notre dette consolidée.

Il ajoute:

L'honorable député de Toronto-Est (M. Ryckman) a eu raison de dire, l'autre jour, que ce sont des systèmes de comptabilité comme celui-ci qui ont causé la déconfiture et la ruine de la Home Bank. Vous ne pouvez pas établir des états financiers et demander au public d'y ajouter foi, si vous ne tenez pas compte au jour le jour de l'accumulation des intérêts. Rien qu'en six mois, cela représente 50 millions sur ces deux milliards d'obligations, sans compter d'autres sommes, et cela veut dire plus de 10 millions par mois. Pour que ces relevés soient exacts, il faut faire entrer en ligne de compte l'accumulation des intérêts.

Ne perdant pas de vue ce principe fondamental posé par le premier ministre actuel lorsqu'il siégeait dans l'opposition, je fais remarquer que les comptes déposés l'autre jour par l'honorable ministre des Finances, n'indiquent pas un seul dollar d'intérêt accumulé. Au dire du premier ministre, ce sont des systèmes de comptabilité comme celui-là qui ont causé la déconfiture et la ruine de la Home Bank. Encore une fois, je laisse le ministre des Finances à la merci de son très honorable chef; mais je le console en lui répétant encore que c'est précisément des comptes comme ceux-là que son chef rendait lui-même.

J'ai noté la dette totale; seulement cette dette totale n'inclut pas toutes les obligations de notre Dominion. Je l'ai dit tantôt, notre dette fondée atteint, en chiffres ronds, 2,649 millions de dollars; et les garanties d'obligations des chemins de fer se chiffrent à